

Le Lycée JEAN ROSTAND et le mouvement d'opposition aux réformes actuelles dans l'Éducation

En s'appuyant sur ses recteurs, les inspecteurs et les chefs d'établissement, le ministre de l'Éducation Nationale, Luc Chatel, veut faire passer en force ses réformes du lycée, **malgré l'opposition d'une majorité d'acteurs du terrain.**

Les nouveaux pouvoirs attribués au chef d'établissement et au Conseil Pédagogique se traduiront par un recul de la démocratie dans les lycées. Le Proviseur élaborera la composition du Conseil Pédagogique alors qu'actuellement le Conseil d'Administration est une instance démocratique dans laquelle siègent des enseignants élus par leurs pairs. Se met ainsi en place une hiérarchie intermédiaire de professeurs qui devront imposer à leurs collègues les choix du chef d'établissement.

Le Conseil Pédagogique sera amené à trancher entre les différents projets pédagogiques, à répartir les heures à effectifs réduits, à choisir les couples d'options enseignés au lycée. Nous refusons ce marchandage et cette mise en concurrence des disciplines qui entraîneront inévitablement des rapports d'autant plus conflictuels entre les collègues de différentes disciplines et au sein des équipes pédagogiques que cette réforme se place dans le cadre de suppressions massives de postes d'enseignants (80 000 d'ici 2012).

Dans ce cadre, la réforme du lycée dégradera nos conditions de travail : plus d'élèves par professeur, diminution des heures de TP, disparition des modules, prise en charge d'élèves extérieurs à nos classes (accompagnement personnalisé), orientation des élèves à la place des spécialistes que sont les conseillers d'orientation, élaboration et évaluation de projets réalisés, baisses horaires et pertes d'heures dédoublées dans de nombreuses matières où enseigner en classe entière est préjudiciable à la qualité de notre enseignement et donc à la formation de nos élèves.

Elle alourdira la charge de travail par des heures de mise à niveau durant les vacances pour les élèves réorientés. Une bonne part de ce travail supplémentaire sera rétribuée à un taux horaire très inférieur à celui de l'heure normale.

D'autre part, les parents et les élèves doivent savoir que la mise en place des 2 heures d'accompagnement dit « personnalisé » se fait au détriment et en concurrence des heures dédoublées de cours (soit 30% des heures de cours actuellement). Les lycéens ne pourront avoir les 2. Soit ils auront des groupes de langues réduits (24 élèves), des travaux pratiques en Sciences, des modules de méthodologie en Lettres, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences Économiques et Sociales et Mathématiques, mais alors l'accompagnement ne sera pas individualisé, soit ils auront de bonnes conditions d'accompagnement mais ils perdront des heures de cours disciplinaires en demi classe.

Cette réforme fait peser un doute sur la possibilité d'une évaluation véritablement nationale du baccalauréat en fin de cycle secondaire, puisque l'offre éducative est amenée à se diversifier de plus en plus d'un établissement à l'autre. En fait, ces réformes entraîneront la destruction du cadre national du service public d'éducation.

Enfin, la réforme des IUFM a pour conséquence l'utilisation des stagiaires de première année qui enseigneront dès la rentrée prochaine 18 heures par semaine. De plus des remplacements seront assurés par des étudiants de Master. Encore des économies de postes.

Dans sa communication médiatique, Luc Chatel présente son projet à l'aide de 3 slogans :

- « mieux orienter » (suppression à terme du corps des conseillers d'orientation)
- « mieux accompagner chaque lycéen » (des fondamentaux réduits puis rattrapage des dégâts par le tutorat)
- « mieux s'adapter à son époque » (moins de culture générale car moins d'heures)

Face au passage en force du ministre, l'heure n'est plus aux explications d'un texte dont nous avons parfaitement compris le but. Ni les proviseurs par des journées banalisées, ni les inspecteurs par leurs réunions pédagogiques, ne sauront nous convaincre que ces réformes n'ont d'autres raisons que des impératifs budgétaires (la promesse de M.Sarkozy de supprimer un maximum de postes dans la Fonction Publique).

Ainsi, le lycée Jean Rostand de Strasbourg d'une part perd 89h d'enseignement hebdomadaire l'an prochain et d'autre part est particulièrement atteint dans les matières et les options technologiques qui passent de 3h à 1h30. Pour une réforme qui prétendait valoriser la voie technologique, on est loin du compte ! La seule justification imaginable est strictement comptable : la formation technologique est onéreuse avec ses séances de travaux pratiques. Donc en réduisant les effectifs enseignants et le nombre de classes dans cette filière, des économies seront réalisées au détriment des enseignants mais aussi des élèves et étudiants.

Les enseignants opposés à ces réformes, à l'issue de 2 assemblées générales, ont distribué un tract explicatif aux parents d'élèves de Seconde, envoyé une pétition au ministre, participé en nombre à la grève du 21 janvier et vont utiliser les prochaines réunions officielles (journée banalisée, C.A.,...) pour exprimer leur opposition à ces réformes. Ils demandent l'abandon de la réforme Chatel et appellent l'ensemble des syndicats à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que cette réforme soit retirée.